

MAUREPAS

mag #83
Février 2022

Dessinons l'avenir

UNE VILLE EN MOUVEMENT

Des projets structurants à court, moyen et long terme.

Pages 11 à 16

(Photo Guillaume Lebrasseur)



S.F. Service 78
ÉLAGUEUR ARBORISTE

UNE ENTREPRISE DYNAMIQUE
QUI MET SES COMPÉTENCES ET SON EXPÉRIENCE
AU SERVICE DE VOTRE JARDIN

- Taille de haies, arbres fruitiers
- Entretien espaces verts
- Débroussaillage
- Enlèvement des nids de chenilles processionnaires
- Pose de clôture
- Tous travaux extérieurs

Un bon élagage est une assurance en cas d'intempéries

ABATTAGE ÉLAGAGE ÉTÉPAGE
CRÉATION D'ESPACES VERTS
POSE DE CLÔTURES
Évacuation des déchets verts

Assuré par
SANS FRAIS
DEVIS GRATUIT
NOS SERVICES +
RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT
CONSEILS PERSONNALISÉS

24, rue de Coignièrès - 78310 MAUREPAS
Bureau 01 70 42 66 25 - Port. 06 29 54 23 86
E-mail : s.f.service78@gmail.com
Consultez notre site : www.elagagesfservice78.e-monsite.com

DU 29 JANVIER AU 26 FEVRIER 2022

**100 € DE REMISE
PAR TRANCHE DE
1 000 € D'ACHAT***

FENÊTRES ET PORTES

FENÊTRE DE LA TOUR
FENÊTRES | PORTES | VOLETS | STORES

4.9/5
130 avis, 12 photos
Eldo

*100 € TTC de remise immédiate tous les 1 000 € d'achat. Offre valable pour toute la gamme de fenêtres, portes-fenêtres et portes d'entrée Janneau, hors pose, du 29 janvier au 26 février 2022, sur tarif en vigueur, chez FENÊTRE DE LA TOUR. Offre non cumulable avec une autre promotion. Hors commande antérieure à la période promotionnelle.



RÉSEAUX P.4

Tour d'horizon de l'actualité récente sur les réseaux sociaux

ÉDITORIAL P.5

Par Grégory Garestier, maire de Maurepas, conseiller départemental, vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines

REGARDS SUR P.6-7

Retour en images sur les principaux faits marquants des dernières semaines

VIVRE MA VILLE P.8-10

Proposez vos idées au Budget Participatif de Maurepas. La Ville sur votre smartphone avec l'application @Maurepas. Parcours Sup : la BIJ aux côtés des jeunes.

GRAND ANGLE P.11-17

Maurepas, une ville en mouvement. Les grands projets maurepasiens à court, moyen et long terme



CULTURE P.18-19

Tous les rendez-vous culturels à l'Espace Albert Camus et au Café de la Plage

TERRITOIRES P.20

Le point sur les travaux de la gare SNCF La Verrière/ Maurepas

INITIATIVES P.21

Une nouvelle vie pour le supermarché du centre-ville

EXPRESSION

DES GROUPES P.22

La loi prévoit un espace d'expression pour les différents groupes représentés au sein du conseil municipal

INFOS PRATIQUES P.23

En Direct avec le Maire. Carnet



**PROPOSEZ
VOS IDÉES**

MAUREPAS mag

Directrice de la publication : **Véronique MILLOT**
 Rédaction: service Communication, communication@maurepas.fr - 01 30 66 54 90
 Photos : Ville de Maurepas, sauf mention contraire
 Conception graphique: Cithéa - mise en page : service Communication
 Impression : RAS, 6, avenue des Tissonvilliers 95400 VILLIERS-LE-BEL
 01 39 33 01 01
 Impression sur papier 100 % recyclé avec des encres végétales
 Imprimerie certifiée
 Distribution : Ville de Maurepas
 Dépôt légal : ISSN 1278-9062
 Régie publicitaire officielle du magazine municipal de Maurepas
 01 53 92 09 00 contact@cithea.com www.cithea.com

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur
maurepas.fr
 et sur   

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

**Petits-fils recherche
des auxiliaires
de vie**

Vous avez une formation et 3 ans d'expérience ?
Rejoignez-nous !

- Salaires intéressants
- Planning adapté
- Présence de nuit
- Même client
- Réseau national

01 84 27 09 09

17 Rue des Tilleuls
78960 Voisins-le-Bretonneux

rejoindre.petits-fils.com

CANDIDATURE SPONTANÉE, STAGES SPORTIFS ET CABINET DU MAIRE

Retrouvez tous les mois une sélection de commentaires, messages et réactions que vous avez postés sur les réseaux sociaux de la ville, ainsi que les réponses apportées.

f FACEBOOK

12 janvier 2022
Virginie J.

Bonjour, actuellement en formation dans le cadre d'une reconversion professionnelle, j'ai un stage à effectuer prochainement. Comment puis-je envoyer une candidature spontanée à la mairie ?

Le service des ressources humaines de la mairie peut recevoir vos candidatures spontanées par mail à drh@maurepas.fr. Une réponse vous sera apportée après l'étude de votre demande.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ? Consultez l'ensemble des postes ouverts au recrutement sur bit.ly/MaurepasEmploi

18 janvier 2022
Camille P.

Bonjour, je cherche à joindre M. le maire par mail. Quelle est son adresse ?

Vous pouvez adresser vos demandes à l'attention de Grégory Garestier par mail à cabinetdumaire@maurepas.fr

Il vous est également possible de lui adresser un message via le formulaire de contact présent sur maurepas.fr, dans l'onglet « Vie municipale », rubrique « Écrire au maire ».



t TWITTER

13 janvier 2022
Laetitia P.

Bonjour, un stage sportif pour les enfants est-il prévu pour les prochaines vacances ?



Des stages sportifs avec l'École des sports sont bel et bien prévus pour les enfants de 4 à 12 ans durant les vacances de février, du 21 au 25 février et du 28 février au 4 mars. Ces stages auront lieu au gymnase des Bessières, de 14h à 17h.

Au programme : gymnastique, tir à l'arc, escalade, mais aussi escrime, football, badminton et bien d'autres activités sportives.

Vous pouvez inscrire vos enfants jusqu'au 17 février sur l'Espace citoyen.



“ Moderniser notre ville ”

Grégory Garestier et les élus du conseil municipal ont inauguré la navette pour les seniors.

UNE VILLE QUI BOUGE, DES PROJETS QUI AVANCENT.

Comme je vous l'annonçais dans mon édito du mois de janvier, les circonstances sanitaires auront encore eu cette année raison de notre soirée de vœux, lors de laquelle j'ai pour habitude de vous faire partager l'avancement ou le lancement de nos grands projets.

J'ai donc souhaité que notre édition de février mette à l'honneur nos réalisations qui sont sur le point d'aboutir, à l'image de « Castalia » notre centre aqualudique intercommunal, ou qui rentre en phase finale de concertation, comme c'est le cas du projet de reconstruction de notre halle du marché.

L'année 2022 verra aussi démarrer de nouveaux projets, avec le travail sur la reconstruction du centre de loisirs primaire (CLP) au Village dont les bâtiments énergivores sont devenus très vieillissants et difficiles à entretenir.

Nous lancerons également, conformément au travail exploratoire mené avec les parents d'élèves, des études pour la rénovation de l'école de la Malmédonne, le plus grand équipement scolaire de la ville avec ses 14 classes et 300 écoliers, mais également de ses deux satellites maternels que sont les écoles de Cité Centre et de la Haute Futaie.

Vous le voyez, il s'agit là de travaux de grande ampleur sur des équipements structurant notre ville qui nous permettront de mieux répondre

aux besoins d'aujourd'hui et d'anticiper les usages de demain pour toutes les générations.

Mais c'est sans oublier les actions plus directes répondant aux attentes du quotidien, qu'elles soient liées à la mobilité des seniors avec la mise en place de notre navette électrique, au bien-être animal, avec notre futur parc canin, ou encore à la transition écologique, avec la plantation de vergers urbains ou notre projet de micro-forêt.

De son côté, SQY poursuit, avec les villes concernées, son travail de redynamisation de la zone d'activités Pariwest et procédera à la restructuration du boulevard Miserey au terme des travaux de construction de la Résidence Services Séniors du Bois de Nogent qui démarreront dans les semaines à venir.

Maurepas bouge et se modernise.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Avec tout mon dévouement -

Grégory Garestier

Maire
Conseiller départemental
Vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines



← **Concours de décorations de Noël**

Lundi 24 janvier 2022

La remise des prix du concours de décorations de Noël par Grégory Garestier s'est déroulée à l'hôtel de ville. Les lauréats se sont réunis autour du maire pour la traditionnelle photo à l'issue de la cérémonie.

Passage du jury →

Vendredi 17 décembre

Le jury du concours communal des décorations de Noël, composé de Lucia Berny, conseillère municipale déléguée à l'embellissement de la ville, de Christophe Journée, conseiller municipal délégué à l'Animation de la ville et de Laure Lamotte, gagnante d'une précédente édition, se sont rendus au domicile des participants.

6 Catégorie Balcons

1^{er} prix : Colette PUCHELLE

1^{er} prix ex aequo : Chantal BODIN

2^e prix : Gaëlle BOURS

Catégorie Maisons

1^{er} prix : Cédric LE SINGO (M1)

2^e prix : Danielle LE SAOUT (M2)

3^e prix : Patrick FERNANDES (M3)



M1

(Photo Guillaume Lebrasseur)



Inauguration de « La Belle Boucle »

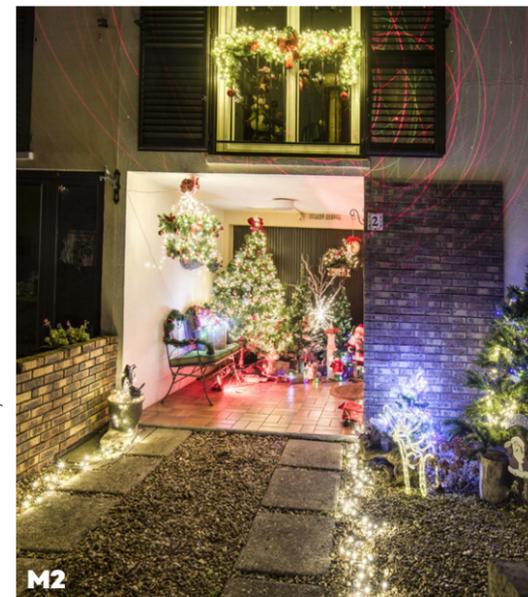
Samedi 15 janvier

Grégory Garestier, maire, Véronique Millot, adjointe au maire déléguée aux Seniors, François Liet, adjoint délégué à l'Aménagement urbain durable et aux Mobilités, et les élus du conseil municipal, en compagnie des seniors du conseil des aînés, ont inauguré la nouvelle navette 100% électrique destinée aux seniors maurepasiens.

Baptisée « La Belle Boucle », cette solution innovante favorisant la mobilité circulera les mercredis, jeudis et samedis matin (sauf jours fériés). Elle est accessible aux détenteurs du « passeport seniors » (renseignements : 01 30 66 53 18). Pour circuler, il faut réserver son trajet au 0 808 800 252 (appel gratuit depuis un poste fixe), au plus tard la veille à midi.



7



M2



M3

(Photos Guillaume Lebrasseur)

Noël chez les petits →

Décembre

Les établissements d'accueil des jeunes enfants de la ville de Maurepas ont perpétué la tradition. En dépit du contexte sanitaire, et sans les familles, les tout-petits ont néanmoins fêté la fin de l'année dans les crèches François-Dolto, La Villeparc, à l'Escale, à la crèche familiale ainsi qu'au Relais Assistantes Maternelles.



Plus de photos et de vidéos sur
Facebook
Instagram



BUDGET PARTICIPATIF 2022

La municipalité et les services de la ville vous offrent l'opportunité de partager vos bonnes idées pour contribuer au développement et à l'embellissement de la ville.

150 000 €

c'est le budget alloué à la réalisation des projets

3

thèmes

- > L'art dans la ville
- > Les mobilités douces
- > L'embellissement de la ville



Dépôt des projets
maurepas.fr

Le budget participatif, c'est une enveloppe de 150 000 euros et l'expertise des services de la mairie mis à votre disposition par la ville pour l'analyse et la réalisation de projets qui vous tiennent à cœur, et qui pourraient bénéficier à l'ensemble des habitants.

Pour cette édition 2022, la municipalité vous propose de réfléchir à des projets qui correspondent à l'un ou plusieurs de ces thèmes : **l'art dans la ville**, les actions visant à favoriser **les mobilités douces**, et **l'embellissement de la ville**.



Caroline Lamoureux
Conseillère municipale déléguée à la Démocratie locale

Comment participer ?

Du **15 février au 12 mars**, déposez vos projets en ligne ou téléchargez le formulaire papier sur maurepas.fr. Cette démarche est ouverte à tous les Maurepasiens, quel que soit leur âge !

Les services de la ville étudieront ensuite la faisabilité technique, financière et juridique de chacune des propositions. Une ultime phase de vote ouverte à tous les habitants interviendra enfin en mai 2022 pour départager les projets retenus.



BIJ

De l'aide pour Parcoursup

Jusqu'au 29 mars, les jeunes scolarisés en classe de terminale pourront formuler leurs vœux pour la poursuite de leurs études après le baccalauréat en s'inscrivant sur Parcoursup, la plateforme dédiée. La Boutique Info Jeunes (BIJ) de Maurepas se propose de soutenir les lycéens et leurs familles dans l'accomplissement de ces démarches sur les questions de l'orientation (précisions sur les études et les métiers) et pour compléter les différents dossiers en ligne (CV et lettre de motivation).

BIJ : rond-point d'Henstedt-Ulzburg
Tél : 01 30 66 5335



Maurepas numérique

UNE APPLICATION pratique

Votre Ville directement sur votre smartphone ? La réponse est simple : c'est l'application mobile @Maurepas, lancée en 2018, qui compte plus de 1000 abonnés ! Destinée à « faciliter la ville », l'application permet notamment très aisément des prestations proposées par la collectivité dans le domaine de l'enfance et de l'éducation. De même, elle offre aux familles la possibilité de s'acquitter chaque mois des factures. Grâce à l'application, des « points d'intérêts » sont géolocalisables, comme, par exemple, les places de stationnement GIC/GIG, les défibrillateurs ou les bornes WiFi4EU gratuites.

Propreté

UTILISEZ LES CORBEILLES !

Notre Ville dispose de près de 300 corbeilles implantées dans les espaces publics. Elles sont destinées à recevoir les petits déchets liés à la mobilité (masques, mouchoirs en papier, petits emballages...) Pour participer à la propreté urbaine et contribuer à la qualité du cadre de vie, n'hésitez pas à les utiliser !



(PhotoDR)

Santé

Un défibrillateur à la Courance !

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. Le bassin de la Courance dispose désormais d'un équipement de ce type. Grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas.

Anniversaire du Conservatoire

Retrouvez le programme complet des 50 ans du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique de Maurepas encarté au centre de ce numéro.



Relais Famille

La parentalité à l'honneur

Ouvert à tous les Maurepasiens, le Relais Famille propose de nombreux rendez-vous, dès le 2 février, pour conforter les liens au sein de la famille. Ainsi, dans les prochaines semaines, des ateliers enfants-parents, ou grands-parents, seront animés par Marcelline Hérouart et des soirées pour les parents se dérouleront avec Nicolas Lavroff. La question des apprentissages efficaces sera abordée par Atika Leuret et les différents stades du développement de l'enfant seront développés par Séverine Sanson.

Renseignements / informations :
relais.famille@maurepas.fr
01 30 66 53 47





DICTÉE : PREMIÈRE ÉDITION

La première « Grande Dictée » de Maurepas se déroulera dimanche 20 mars à la salle des Fêtes. On compte sur vous. Sans faute !

Tout un dimanche après-midi à la salle des Fêtes pour mesurer son degré de science en grammaire et en orthographe ! À Maurepas, on aime les défis !

La « Grande Dictée » de Maurepas sera organisée **dimanche 20 mars, à la salle des fêtes** (Pariwest), de 14h à 18h. Pour participer, il est nécessaire de s'inscrire au préalable. Pour cela, il convient de se rendre sur le site internet de la Ville, et plus spécifiquement sur l'espace citoyens, où les inscriptions seront reçues du **21 février au 11 mars**.

Cette toute nouvelle manifestation ludique, ouverte au plus grand nombre, est organisée en collaboration avec « Force des mixités », l'association à l'origine de la création de « La Dictée Pour Tous ». Il sera proposé

aux participants une dictée unique avec 3 paragraphes correspondants aux 3 catégories d'âge :

- > Enfants (9 à 12 ans)
- > Adolescents (13 à 16 ans)
- > Adultes (à partir de 17 ans)

« La dictée pour tous a notamment été conçue pour permettre l'accès à la lecture et à l'écriture au plus grand nombre. C'est également un espace de promotion des valeurs républicaines, un espace de dépassement de soi dont l'enjeu est la langue française » explique ses créateurs.

Les dictées géantes existent depuis bientôt dix ans. Elles constituent un grand moment festif et intergénérationnel où amis et familles peuvent se retrouver.



Christophe Journé
Conseiller municipal délégué à l'Animation de la ville, au Commerce de proximité, au Marché et à l'Artisanat



INSCRIPTIONS

Du 21 février au 11 mars sur l'espace citoyens du site www.maurepas.fr



Mérimé et Pivot

En 1857, Prosper Mérimée distrairait la cour de Napoléon III avec une dictée restée dans les annales et, entre 1985 et 2005, Bernard Pivot popularise l'exercice avec les Dicos d'or.



Viva Molière

Une périphrase désigne notre idiome : « la langue de Molière ». On fête en 2022 les 400 ans de la naissance du dramaturge.

Maurepas croit en son avenir ! Grégory Garestier l'a rappelé lors de ses vœux : en 2022, tous ensemble, il s'agit de continuer à faire battre le cœur de notre ville.

Malgré les contraintes nouvelles infligées depuis deux ans par la pandémie, les projets continuent de germer à Maurepas. Certaines réalisations vont ouvrir leurs portes dans quelques mois, comme le centre aqualudique intercommunal, d'autres vont connaître leur phase de concertation avant lancement des travaux, comme la halle du marché, d'autres encore vont être étudiées, comme la reconstruction du Centre de Loisirs Primaire et la réhabilitation de l'école de la Malmedonne.

Dans les pages qui suivent, il s'agit de donner un coup de projecteur sur quelques projets emblématiques qui vont de pair avec les nombreuses actions qui rythment votre quotidien et qui ne sauraient être négligées.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Les projets structurants vont voir le jour à court, moyen et long terme. Le maire et son équipe œuvrent pour moderniser notre ville et préparer son avenir.





(Photo Guillaume Lebrasseur)

Centre aqualudique CASTALIA OUVRE EN SEPTEMBRE

Le nouvel équipement a été imaginé et conçu pour pratiquer natation, bien-être détente, sport santé et fitness à tout âge.

Castalia, c'est la conjugaison de 4 univers complémentaires dans les domaines du sport et des loisirs. Avec une partie aquatique complète, natation et aquasports pourront être pratiqués tout au long de l'année en intérieur comme en extérieur. Allié à un espace ludique avec toboggan numérique et plaine de jeux, les petits comme les grands pourront se détendre et profiter des joies de l'eau. Un univers détente sera également accessible pour profiter d'une multitude d'équipements de bien-être en toute sérénité. Les adeptes de fitness auront tout le loisir de s'entraîner au sein de l'espace forme avec ses salles de cours collectifs et ses nombreux équipements de pointe.



« Cet équipement répond de manière complète et novatrice aux priorités des usagers en matière de baignade, de sport-santé, de bien-être et d'apprentissage, notamment pour les enfants. »



Emmanuel Dutat,
Adjoint au maire délégué
au Sport, à l'Action sociale,
à la Santé, au Handicap et
au Logement

LIVRAISON

Septembre 2022

11 635 000 €

Les villes de Maurepas et d'Élancourt, Saint-Quentin-en-Yvelines, le Département des Yvelines, la Région Île-de-France et l'Agence Nationale du Sport

participent à l'investissement à hauteur de 11 635 000 €.

INOX

Les bassins de Castalia sont en inox.

Cet alliage ne demande aucun joint et supprime les risques de fuite tout en facilitant les traitements sanitaires. « Souple », cet acier se prête aussi aux mouvements des sols ou induits par l'eau, sans usure ou fissure. Il est donc fiable, durable et recyclable à 100%.

UN ÉQUIPEMENT À LA POINTE

Pour un bâtiment de cette importance, conformément aux engagements de la municipalité, l'esprit du développement durable est présent à chaque étape. Les meilleures technologies dans le domaine énergétique sont mises en oeuvre, comme des pompes à chaleur et des chaudières à condensation pour assurer le système de chauffage. Celles-ci garantiront longévité, gestion raisonnée et dépenses optimisées. Autre exemple : pour limiter la consommation d'eau, des filtres à billes de verre et diatomée permettront d'épurer et de réutiliser jusqu'à trois fois l'eau des bassins.



(Agence Coste Architectures)



(Studio HYBRIDE Architectes)

Commerce

LE RENOUVEAU DU MARCHÉ

La halle va renaître de ses cendres... La nouvelle halle qui abritera le marché deux matinées par semaine sera présentée prochainement.

D'une superficie de 1500 m², contre 800 m² pour la halle provisoire actuelle, le futur équipement comprendra des étals permanents pour la vingtaine de commerçants présents. Une partie sera dédiée aux traiteurs. Une buvette sera également aménagée et ouverte vers l'extérieur. Le bâtiment se veut exemplaire avec une ossature en bois et des éclairages à LED. Il s'agira d'une halle fermée, donc mieux isolée, plus attractive que l'ancienne, plus confortable pour les commerçants et leurs clients, conformément aux attentes recueillies lors de la concertation dès 2019. De nouvelles places de stationnement viendront aussi compléter le dispositif actuel.



(Photo d'archives.)

« Deux matinées par semaine, notre marché permet de s'approvisionner en produits frais et de saison. Il est aujourd'hui régulièrement question d'acheter de façon plus saine et responsable : le marché demeure une réponse adaptée, en dépit de la pandémie, en adéquation avec des nouvelles formes de consommation. Le marché, c'est le cœur vibrant de Maurepas. »

LIVRAISON

2024

3 000 000 €

C'est l'estimation du coût de cette nouvelle halle.

Des subventions des partenaires publics sont demandées pour financer une partie du bâtiment.

2024

C'est au cours du premier trimestre 2024 que serait livrée la nouvelle halle du marché de Maurepas.

ASSOCIER TOUS LES ACTEURS

Les commerçants comme les habitants de la Ville sont consultés régulièrement par la municipalité sur l'avancée du projet. Ainsi, les prochains rendez-vous sont fixés au mercredi 9 février pour les professionnels et samedi 12 février pour les habitants. Le maire et son équipe seront présents sur le marché de 10h à 12h. Cette démarche exemplaire de concertation, notamment avec des ateliers sur le marché, a permis aux habitants concernés d'exprimer leurs attentes.



Pour nos enfants

RECONSTRUIRE LE CLP

Les locaux du Centre de Loisirs Primaire (CLP) nécessitent une complète reconstruction. Un bâtiment moderne va voir le jour pour remplacer cette « passoire thermique ».

Depuis de nombreuses années, le CLP accueille les enfants des écoles élémentaires de la ville pour des activités périscolaires les mercredis et extrascolaires pendant les vacances.

Tous les jours, les enfants de l'école de La Tour y déjeunent et, depuis 2020, le Centre d'Accueil Primaire (CAP) de La Tour y est ouvert matin et soir.

Aujourd'hui, ce bâtiment du début des années 80 est vétuste avec notamment une toiture entièrement à refaire (problèmes récurrents de fuites et d'infiltrations). Il a été décidé de reconstruire le CLP sur la même parcelle afin d'accueillir dans les meilleures conditions les petits maurepasiens et ceux qui les encadrent dans un bâtiment de qualité. Les différents aspects liés à la transition écologique et au développement durable seront au cœur de ce projet.



(Photo d'archives.)

« La phase de travaux devrait démarrer dès l'an prochain. Le budget de l'opération, en cours d'estimation, se situerait entre 4 et 5 millions d'euros. Des subventions sont attendues afin d'en faire baisser le coût final. »



Laurent Burçon,
Adjoint au maire délégué
aux Finances, à la Commande
publique, à la Vie scolaire et
à l'Enfance

(Photo d'archives.)

Transition écologique

LA NATURE DANS LA VILLE

Les plantations d'arbres fruitiers se poursuivent à un rythme soutenu. Dans quelques années, les fruits seront à portée de main.

La diversité des espaces verts est au cœur de la qualité du cadre de vie à Maurepas. Pour enraciner la nature dans la ville, un verger partagé, dont les fruits seront accessibles à tous, a été créé dans les squares de Beaufortin (Agiot) et Liliane de la Mortière (Marnière). Sur ce dernier site, les travaux viennent de s'achever. Il s'agit de voir pousser 24 arbres fruitiers, dont 10 de forme palissée, qui donneront des pommes, des poires et des coings, ainsi que 43 arbustes fruitiers, qui fourniront des framboises, des myrtilles, des groseilles... et 4 carrés potagers d'herbes aromatiques. Une prairie florale sera également plantée au printemps et des ruches pour abeilles maçonnes (sans production de miel et qui ne piquent pas) seront installées.



« La biodiversité en milieu urbain, c'est possible ! Les vergers de Maurepas seront cultivés de façon écologique et durable. Ils viennent renforcer notre patrimoine vert et seront essentiellement destinés à sensibiliser les habitants à l'alimentation saine et locale. Ces espaces de promenade et de convivialité rempliront des fonctions de loisirs et de pédagogie. »



Myriam Debucquois,
Première adjointe au maire
déléguée à la Transition écologique,
à la Sécurité publique et aux
Ressources humaines

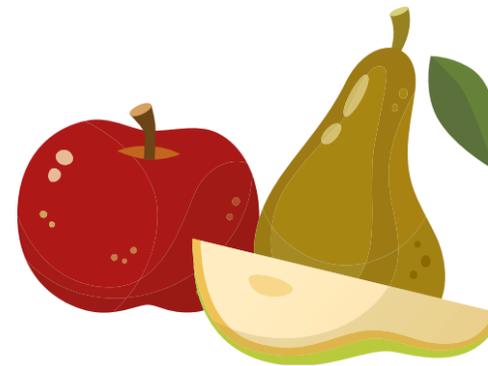
14



LIVRAISON

2024

15



LIVRAISON

2022

PLAISIRS DE LA GLISSE

Grâce au Budget participatif

le skate park, au stade du Bois, va s'enrichir prochainement d'un « bowl » (« cuvette » en français), un nouveau module pour diversifier les figures et les sensations.

34 %

C'est la surface occupée par les 13 bâtiments « d'enseignement »

dans le patrimoine communal bâti de Maurepas.

ÉCOLE MALMEDONNE

Après les écoles de la Marnière et des Friches, qui ont bénéficié de considérables travaux de rénovation énergétique, après l'école de l'Agiot, qui a connu une réhabilitation/reconstruction, le tour est venu pour les écoles du centre-ville d'entrer dans le XXI^e siècle. Les bâtiments de Malmédonne (un pour la maternelle et deux pour l'élémentaire) ont besoin de travaux. Il est donc devenu nécessaire d'intervenir dans l'établissement qui accueille le plus grand nombre d'enfants à Maurepas. Comme pour l'Agiot, tous les acteurs de la communauté scolaire seront associés à ce projet d'envergure qui concernera les écoles du centre ville (Malmédonne, Haute-Futaie et Cité Centre).



(Photo d'archives.)

PERMACULTURE

Sur un terrain de 2 000 m² mis à disposition par la commune, l'AMMAP de Maurepas expérimente la permaculture (respect des sols et de la biodiversité) pour faire pousser des fruits et des légumes

MICRO-FORÊT

La méthode Miyawaki consiste à recréer les conditions de formation naturelle d'une forêt en plantant de jeunes arbres, en haute densité. Une expérimentation de ce type est à l'étude à Maurepas sur environ 1 000 m².

PARC CANIN

La thématique du « bien-être animal » a été mise à l'honneur lors du budget participatif 2021. Dans ce cadre, les habitants ont souhaité que soit créé un espace entièrement dédié aux chiens pour leur permettre, notamment, de se dépenser et de se socialiser. En collaboration avec les habitants intéressés, un site d'environ 900 m² a été sélectionné dans le quartier de la Marnière, à proximité des terrains de tennis. Il est notamment prévu d'installer une série de jeux afin de créer un « parcours d'agilité ». Les travaux d'aménagement du site devraient démarrer prochainement et permettre une ouverture cette année.



Habitat

UNE RÉSIDENCE POUR LES SENIORS

La construction de cet établissement pour personnes âgées autonomes va commencer.

Le long du boulevard Michel-Miserey et du bois de Nogent, sur une parcelle d'environ 3 000 m², la résidence services seniors (RSS) proposera une centaine de logements : des T1 (30 m² à 38 m²), T2 (42 m² à 45 m²) et T3 (58 m² à 62 m²). Les loyers, hors charges et prestations supplémentaires, se monteront de 867 € à 1 482 €. L'établissement est destiné aux seniors autonomes de plus de 60 ans. Pour faciliter leur quotidien, la RSS bénéficiera d'espaces de bien-être et de détente. La construction du bâtiment sera assurée par la société Nexity et la RSS sera gérée par le groupe Domitys.



(Photo Nexity)

« La livraison de la RSS est attendue pour le premier trimestre 2024. Elle est idéalement située, en centre-ville, et répond aux souhaits des seniors de demeurer le plus longtemps possible à domicile. »



François Liet,
Adjoint au maire délégué à l'Aménagement urbain durable et aux Mobilités



LIVRAISON
2024

infrastructure routière CARREFOUR DE LA MALMEDONNE

Le décaissement partiel de la RN10 va améliorer l'entrée ouest de notre ville en favorisant le lien avec la gare SNCF.

Le réaménagement du carrefour de la Malmédonne prévoit le dénivellement partiel de la RN10, qui se retrouvera donc en contrebas et la création d'un plateau au-dessus de la nationale. Composé de 2 voies de circulation dans chaque sens et d'un trottoir multifonctions pour sécuriser les circulations douces. De part et d'autre de la RN 10, deux carrefours à feux seront implantés. Ils permettront notamment d'accéder au réseau routier local. Ce réaménagement du carrefour de la Malmédonne s'inscrit logiquement après le doublement du pont Guy-Schuler et la modernisation des accès à la gare réalisés ces dernières années.



(Photo d'archives)



(Photo DR)

« Cette opération d'envergure, qui associe l'État, le Département des Yvelines, Saint-Quentin-en-Yvelines et les communes riveraines, soit Coignières, La Verrière et Maurepas, consiste à recoudre le tissu urbain. Il s'agit donc de redonner de la cohérence et de la lisibilité à notre territoire. »



Gregory Garestier,
Maire de Maurepas, conseiller départemental, vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines

LIVRAISON
2026

BIEN VOIR-BIEN VU

Le cabinet para-médical implanté au cœur de l'éco-quartier des 40 Arpents est désormais mieux identifié avec une plaque bien visible depuis la rue Claude-Bernard.

LA RÉSIDENCE DES COUDRAYS

Les travaux de la résidence des Coudrays entrent dans leur dernière ligne droite. Il s'agit d'un petit projet de 26 logements, entièrement privés. En matière d'énergie, les logements consommeront 20 % de moins que des bâtiments neufs (norme RT2012 - 20 %). Ce programme compte 54 places de stationnement des véhicules automobiles au total, dont 35 en sous-sol et 19 en extérieur, sur la parcelle. Ces nouveaux logements vont s'accompagner d'une réfection de la voirie de l'allée des Vosges et la création de dix nouvelles places de parking dans les prochaines semaines.



2026

C'est l'année espérée d'entrée en service du nouveau carrefour de la Malmédonne.

BOULEVARD MICHEL-MISEREY

Il s'agit d'un axe est-ouest très fréquenté (en moyenne 10 000 véhicules par jour). La place des automobiles mais aussi des circulations douces ainsi que le stationnement vont être totalement repensés pour une livraison en 2024.



PÉRIPHÉRIE COMMERCIALE

La redynamisation des périphéries commerciales est menée par SQY avec le soutien de l'État. Pour le sud de l'agglomération, cela concerne la zone Pariwest, à Maurepas, et les zones du Forum du Gibet et des Portes de Chevreuse, à Coignières. Cette redynamisation est essentielle pour un secteur d'activités imaginé il y a 50 ans et ne correspondant plus aux standards de l'époque. Les premiers effets se manifestent déjà avec l'installation de nouvelles enseignes davantage tournées vers les nouvelles attentes des consommateurs.

(Photo d'archives)

PENSEZ AU
PASS
VACCINAL



Bruno Putzulu et Grégory Daltin.

(Photo Denis Vase.)

Théâtre

LES RITALS

Bruno Putzulu adapte au théâtre le roman de François Cavanna « Les Ritals ». Avec un accordéoniste il nous entraîne dans une saga familiale aux parfums d'Italie.

François Cavanna (1923-2014), écrivain, journaliste, dessinateur, a notamment co-fondé « Charlie Hebdo ».

Il a grandi dans la petite communauté italienne immigrée de Nogent-sur-Marne. Son père, Luigi, venait d'un village d'Émilie-Romagne. Il travailla comme maçon et fut naturalisé français en 1939. Bruno Putzulu, ancien pensionnaire de la Comédie française, incarne tour à tour tous les personnages de cette chronique haute en couleurs. Avec la complicité remarquable de l'accordéoniste Grégory Daltin, il donne à entendre le souffle de

vie de ce truculent roman autobiographique (1978), dont les situations et les notes résonnent encore très fort aujourd'hui.

Samedi 12 février - 20h30
Espace Albert Camus
RÉSERVATIONS RENSEIGNEMENTS
01 30 66 55 10
resa.camus@maurepas.fr
www.kiosq.sqy.fr

Concert

ORCHESTRE NATIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

Michel Hofstetter dirigera l'Orchestre national d'Île-de-France et la soprano Sarah Wegener dans un programme totalement dédié aux œuvres du compositeur autrichien Franz Schubert (1797-1828) : deux symphonies (n° 3 et n°8 « inachevée ») et des lieder (mélodies) pour voix et piano à l'origine donnés ici dans une version avec accompagnement d'orchestre (arrangements du compositeur Max Reger).

Dimanche 6 février - 16 h
Espace Albert Camus
RÉSERVATIONS RENSEIGNEMENTS
01 30 66 55 10
resa.camus@maurepas.fr
www.kiosq.sqy.fr

Dimanche 6 février - 14h30
«Clé d'écoute» : mieux connaître les œuvres au programme (pour les spectateurs du concert)
Espace Albert Camus
RÉSERVATIONS : 01 30 66 55 10

Franz Schubert
(« Die Gartenlaube », 1897.)

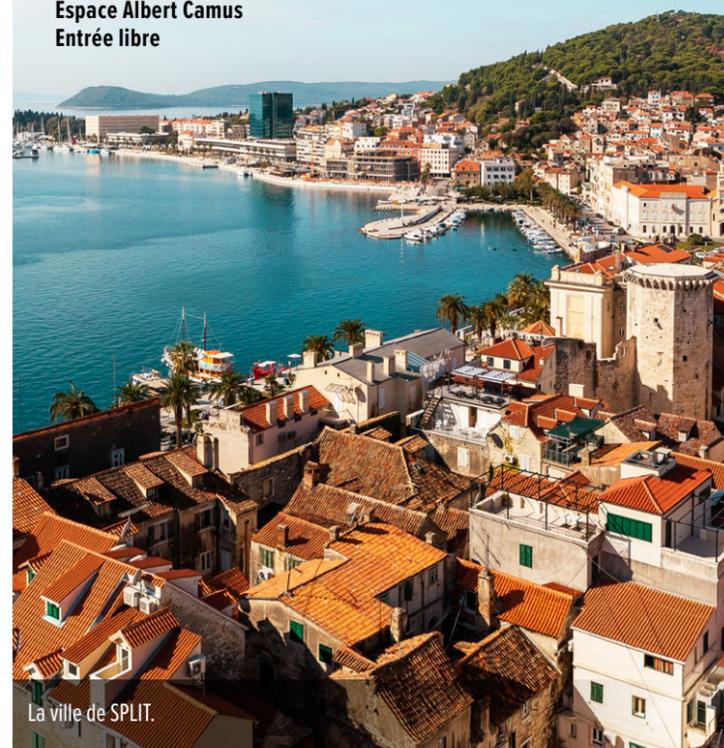


Conférence

Trésors de la côte dalmate

Dans le cadre de son cycle de conférences, le Maurepas Club a confié à Lionel Cariou de Kerys le soin de nous transporter un peu plus à l'est pour un voyage « De Dubrovnik à Split, les trésors de la côte dalmate ». Ces cités sont des fleurons de l'actuelle Croatie, sur la mer Adriatique, promesses de soleil, riches de culture et d'histoire.

JEUDI 10 FÉVRIER
14h
Espace Albert Camus
Entrée libre



La ville de SPLIT.

(Photo wirestock/www.freepik.com.)

PENSEZ AU
PASS
VACCINAL



Samedi 19 février

BŒUF PÉDAGOGIQUE

La musique « en live » fait vibrer le cœur du Café de la Plage et de son public enthousiaste. Pour fêter ces instants de communion musicale, la scène attend les plus volontaires et leurs reprises musicales pour régaler les oreilles des spectateurs ! Les stars de demain sont attendues de pied ferme. La soirée sera de fait axée autour de la musique des années 1972

à 1992 dans le cadre des 50 ans du conservatoire.

20H30
CAFÉ DE LA PLAGE
TOUT PUBLIC
GRATUIT.

Piano

JEAN-FRANÇOIS ZYGEL EN LIBERTÉ

C'est une personnalité hors-norme qui investira l'Espace Albert Camus pour une soirée dédiée à l'improvisation au piano. Célèbre pour ses talents de « passeur » de la musique classique auprès d'un large public, Jean-François Zygel va mettre Maurepas en musique au cours d'un récital d'improvisation !

Entre virtuosité et fantaisie, ce musicien aux multiples talents vous fera partager une expérience sensorielle insolite et festive, un voyage poétique nourri de ses propres émotions et de sa rencontre avec les auditeurs. Des tableaux musicaux inspirés par l'histoire et les lieux emblématiques de notre commune seront au cœur de ce concert sur mesure. Assurément, à ne pas manquer !

Vendredi 18 février - 20h30
Espace Albert Camus
RÉSERVATIONS RENSEIGNEMENTS
01 30 66 55 10
resa.camus@maurepas.fr
www.kiosq.sqy.fr



Jean-François Zygel.

(Photo Denis Rouvre.)



(Azema Architectes.)

ÇA BOUGE À LA GARE

La gare SNCF et ses abords connaissent depuis de nombreux mois d'importants travaux d'aménagements. Objectifs : renforcer l'accessibilité, fluidifier la circulation et faciliter les stationnements

913
c'est le nombre de places de stationnement du futur parking

GRATUITÉ
le stationnement dans le parking sera gratuit pour les détenteurs du pass Navigo ce qui devrait éviter le stationnement sauvage à proximité de la gare

260
c'est le nombre de places prévues pour le stationnement des vélos aux abords de la gare

Chaque année, 5,7 millions de voyageurs transitent par la gare de La Verrière/ Maurepas.

De grandes étapes rythment les travaux du futur pôle gare et de son quartier depuis plusieurs années : doublement du pont Guy-Schuler, amélioration de la circulation des bus grâce à des couloirs dédiés, et, actuellement, la réalisation de dépose minute et des travaux d'accessibilité aux quais (pose d'ascenseurs).

Un parking innovant

Il s'agit désormais de réaliser le volet « stationnement » avec la conception d'un parking-relais dont les travaux ont débuté en octobre dernier.

Situé le long des voies ferrées, ce parking de 913 places, dont 20 adaptées aux véhicules électriques et 20 espaces PMR, sera particulièrement innovant. Autonome en énergie, il

proposera aux automobilistes un guidage automatique vers les places disponibles.

Gare routière

Les parkings extérieurs actuels resteront actifs jusqu'à la livraison de ce nouvel équipement qui sera composé d'un rez-de-chaussée et de 5 étages, avec un dernier niveau non couvert et 750m de panneaux photovoltaïques.

La mise en service est attendue pour le début de l'année prochaine.

Mi-février débutera aussi la phase de travaux la plus importante qui intégrera les différentes articulations avec notamment la future gare routière, une station Véligo sécurisée pour les vélos, des circulations douces et piétonnes, un nouveau parvis paysager.

www.sqy.fr

MAUREPAS ENTRAIDE À L'HONNEUR

Les actions de l'association Maurepas Entraide ont été une nouvelle fois saluées. Cette fois-ci, c'est la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui a reconnu l'association maurepasienne comme « Espace de Vie Sociale ».

Les espaces de vie sociale sont des lieux de proximité, gérés par des associations, qui développent des actions collectives permettant :

- > le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage,
- > la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Par cet agrément, qui permet aussi des financements, la CAF salue l'investissement de l'association et de ses bénévoles depuis de nombreuses années dans le quartier des Friches :

- > auprès des enfants et de leurs parents dans l'accompagnement à la scolarité ;
- > auprès des adultes grâce aux ateliers socio-linguistiques.



Activités commerciales

DU MOUVEMENT AU MERCURE

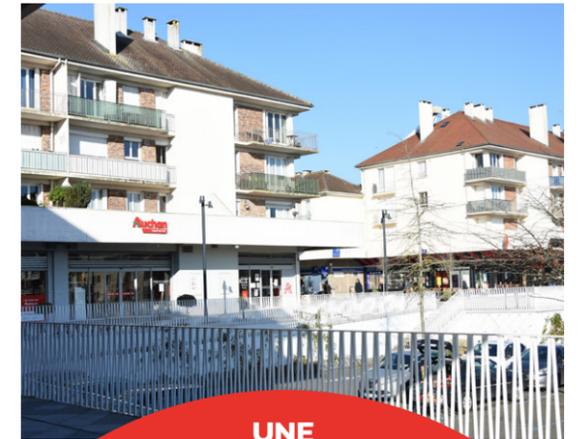


Une nouvelle responsable commerciale rejoint l'Hôtel situé à l'entrée est de la commune.

Yann Gestin, depuis 6 ans responsable commercial à l'Hôtel Mercure de Maurepas, part vers d'autres horizons professionnels et passe le flambeau à Lisa Bocquet .

Arrivée, il y a 5 ans en tant que réceptionniste, puis chef de réception, celle-ci a à cœur de s'impliquer et de participer au développement de la structure, en lien avec les différents services et publics.

Grâce à la présence de nombreuses entreprises dans le secteur, l'Hôtel Mercure de Maurepas accueille surtout une clientèle de professionnels, notamment dans le cadre de séminaires. C'est un établissement important dans notre ville qui participe grandement à son attractivité. Lisa Bocquet sera désormais une interlocutrice privilégiée pour aider des entreprises locales et les Maurepasiens dans l'organisation d'événements notamment au sein du restaurant Le Transat mais aussi dans l'une des 5 salles de réunion..



UNE NOUVELLE VIE POUR LE SUPERMARCHÉ AUCHAN

Le supermarché Auchan situé en centre-ville sera prochainement repris, dans le cadre d'une franchise, par un de ses anciens directeurs, Malo Duchateau, qui a oeuvré en son sein de 1998 à 2001. Celui-ci connaît donc parfaitement les ficelles du métier.

Une bonne nouvelle pour le personnel et pour les Maurepasiens qui sont très attachés à cet établissement de proximité . Plein d'autres nouvelles positives sont à venir dont notamment d'importants travaux d'embellissement, une offre de produits et de services élargie, une approche novatrice de la relation clientèle ainsi qu'une démarche écologique et durable.

Des travaux, nécessitant un temps de fermeture, seront programmés en avril pour une réouverture prévue début mai.

Lors de la réception de la tribune du mois de février du groupe « En avant Maurepas », la direction de la publication de l'édition du « Maurepas Mag » a détecté un risque juridique en raison de propos tenus à l'encontre du Maire, Monsieur Garestier.

Tenu informé du contenu de cette tribune Monsieur Garestier, a décidé de ne pas s'opposer à cette publication par une requête en justice coûteuse, mais a demandé à bénéficier d'un « droit de réponse ».

La directrice de la publication

Droit de réponse

Décidément, malgré nos signes d'ouverture, le groupe politique « En avant Maurepas » a choisi de renouer avec un ton délétère qui fait la marque de fabrique de leurs tribunes dans lesquelles la rancœur personnelle et la fausse information se disputent le premier rôle.

Tout y passe, de mes prétendues absences ou silences, au refus de répondre. Reproches quelque peu grotesques quand on parle d'un maire qui se livre régulièrement à l'exercice des questions/réponses dans les « En direct avec le Maire » (Facebook live, par téléphone, ...). Reproches d'autant plus saugrenus venant d'élus qui régulièrement se plaignent que ma présence à des événements publics est trop relatée dans le magazine municipal, événements auxquels ils sont d'ailleurs systématiquement absents.

Je passerais sur les « révélations » de mes indemnités, encadrées par la Loi, dont on ne sait plus en raison de leur rage et des dérapages décimaux que celles-ci provoquent, si l'on parle d'une centaine de milliers d'euros ou d'un million.

Mais pour eux cela n'a pas d'importance, tout doit plier devant leur vergogne y compris la vérité. Pourtant cela est facilement vérifiable puisque comme le prévoit la réglementation et à l'image de ce que font mes collègues Maires de SQY, nous publions chaque année les indemnités des élus lors du conseil municipal dédié au budget.

Mais ce qui me paraît le plus grave c'est de laisser entendre que « la Mairie » donc j'imagine le Maire, « fermerait des sociétés pour des raisons de sécurité futiles » ... Si nous parlons de la même affaire (car dans leur réquisitoire tout n'est qu'allusions), j'ai été amené à prendre le 14 janvier dernier un arrêté de fermeture au public d'un établissement de loisirs privé, après que la commission communale de sécurité dirigée par les services de la préfecture et les pompiers ait rendu un avis « défavorable à la poursuite de l'activité ».

Oui j'ai la responsabilité de garantir la sécurité du public, que cela soit dans les établissements publics ou privés de la commune et je ne crois pas que nos

services de secours puissent rendre de tels avis pour des « raisons ... futiles ».

Faut-il être totalement inconscient pour prétendre le contraire.

J'assume mes responsabilités, parfois exigeantes et délicates, et place au-dessus de toute autre considération la sécurité du public, comme je l'ai fait dans le passé en fermant une piscine notoirement hors d'âge, alors que d'autres s'en étaient accommodés durant des années.

Je déplore cette hargne systématique à mon égard, ces attaques personnelles perpétuelles, qui d'ailleurs ont déjà coûté à ce groupe le départ de l'un de leur colistier.

Leurs tribunes violentes tranchent totalement avec leur attitude en conseil municipal où leur éloquence n'a d'égale que leur silence.

C'est à se demander qui tient réellement leur plume...

Grégory Garestier
Votre Maire

En avant Maurepas | ALLÔ, LA MAIRIE, ALLÔ...

On se demande où est passé M. le Maire depuis plusieurs semaines. On ne le voit plus, il ne répond plus aux sollicitations des habitants. Il ne répond plus quand on lui signale des problèmes, la sécurité par exemple, ou quand on lui fait des propositions qu'il retient souvent sans dire merci ! Il avait probablement prévu de s'entretenir avec chacun à l'occasion de la cérémonie rituelle des vœux. Mais patatras, le virus a tout bousculé ! Ou bien la multitude de charges électives le contraint à regarder ailleurs. Il est vrai que le cumul des mandats - et des indemnités de

l'ordre de 110.0000 € bruts par an - ne lui fait pas peur - c'est toujours bon à prendre - suivant bien la ligne des anciens de sa famille politique, cumulards aguerris, preuve que les lois n'ont pas changé les mauvaises habitudes et qu'il faudrait les rectifier un peu plus fermement. Nous attendons là-dessus les candidats à la présidentielle.

En revanche, la gâchette réglementaire ne faiblit pas : chaque conseil municipal est encombré de modifications de tel et tel règlement de secteur. On découvre que la mairie fait fermer des

sociétés pour des raisons de sécurité futiles, alors que celles-ci avaient trouvé les fonds pour se rénover et attendent mieux de leur édile. L'esprit maurepasien s'étiolle depuis 2014 et il ne va rien rester de la bienveillance, de la solidarité, de l'entraide qui guidaient auparavant la population. Pendant ce temps les palissades s'installent pour laisser le béton envahir la commune.

Pour joindre l'équipe En Avant Maurepas
Yann Lamothe y.lamothe@maurepas.fr ou yann.lamothe@sqy.fr
Edite Pires e.pires@maurepas.fr
www.en-avant-maurepas.fr

Maurepas dynamique et solidaire | LA MAJORITÉ FAIT LA MORALE À L'OPPOSITION

La majorité vient de découvrir qu'il y a deux listes d'opposition. A cette occasion elle leur fait la morale dans sa tribune de janvier dernier. Amusant de constater son incapacité à répondre aux questions et admettre la critique en dehors du cadre contraint du conseil municipal. Pas de démocratie participative ! Cette majorité n'admet pas le besoin d'une plus large concertation de la population sur les projets qui engagent l'avenir de notre ville. Prenons un exemple comme la halle du marché, dont nous apprenons qu'un atelier de concertation est prévu début février ! Quelle concertation ? Le maire indique dans la presse

que « c'est aussi un très beau projet avec un bâtiment durable en ossature bois qui répondra à l'ensemble de nos attentes ». Pour un équipement majeur si important pour notre ville, un choix entre plusieurs projets s'imposait. Concernant la future piscine il est regrettable de constater que le bassin extérieur de 50 m a été abandonné et que la ville ne sera donc plus en capacité d'organiser des compétitions sportives régionales ou nationales. Un coup dur pour l'attractivité de la ville et le commerce local. Le maire lors de la présentation du projet, il y a quelques années, avait annoncé la possibilité

dans l'avenir d'agrandir le bassin de 25 à 50 mètres. Est-ce que cette option est toujours d'actualité ? Il sera possible de se plonger, même en plein hiver, dans l'eau chaude du bassin nordique. Belle contribution aux économies d'énergie et à l'avenir de la planète.

Ismaila Wane, Martine Fayolle et Benjamin Bouhanna
Élu-e-s Maurepas Dynamique et Solidaire Site :
www.maurepas-dynamique-solidaire.fr
Contact : maurepas.ds@gmail.com
Facebook : www.facebook.com/maurepasds



CARNET

Bienvenue à

Marilia BORGES BRAGA

Youssef HAMAL

Stella NDEBI

Axel SENDRA-DÉLONG

Aïsha SIDIBE MACIRE

Abdoulaye TOURE

Louane USSEGLIO-SAVOIA

Tous nos vœux de bonheur à

Laurence BÉGLER et Michaël GÉ

AUTORISATION DE PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE OU DE DÉCÈS DE MAUREPASIE(N)E DANS « MAUREPAS MAGAZINE »

La publication gratuite des avis de naissance ou de décès n'est pas légalement automatique. Un formulaire est disponible sous format papier à l'accueil de l'Hôtel de ville, place Charles de Gaulle, et en téléchargement sur le site www.maurepas.fr Ce formulaire doit être transmis par courrier à : Mairie de Maurepas Pôle citoyen - 2 place d'Auxois - CS 40527 - 78311 Maurepas Cedex, ou par courriel : etatcivil@maurepas.fr Cette autorisation ne peut être utilisée à d'autres fins que la publication énoncée ci-dessus. Pour les mariages, ce formulaire n'est pas nécessaire puisqu'il est remis avant les célébrations.

RETRAIT DE BORNES D'APPORT VOLONTAIRE

Les journaux et les magazines étant désormais collectés dans les bacs jaunes en porte à porte, les bornes d'apport volontaire dans les espaces publics vont être retirées. Les travaux ont lieu actuellement. Des enrobés vont être réalisés (square du Lyonnais, rue de Savoie, rue de Provence, square du Velay, rue du Raz, avenue de l'Iroise) et des espaces végétalisés (place de Broérec et avenue de Cornouailles).
<https://peps.sqy.fr>

INFOS PRATIQUES



Vous avez des questions ? Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires pour mieux comprendre un projet ? Vous souhaitez partager vos idées pour la ville ? Profitez des temps d'échanges avec votre Maire et les élus du conseil municipal. N'hésitez pas à prendre contact avec le Maire pour aborder tout type de questions et obtenir des informations directement auprès de lui. Tous les sujets d'intérêt communal et intercommunal pourront être abordés. Grégory Garestier vous attend par téléphone.

VOTRE MAIRE EN DIRECT PAR TÉLÉPHONE

> MERCREDI 9 MARS DE 17:30 À 19:00
TÉLÉPHONEZ AU 01 30 66 54 70

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle
Téléphone : 01 30 66 54 00
Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 1, place Charles de Gaulle CS 40527, 78311 Maurepas cedex
Courrier électronique : mairie@maurepas.fr

Mardi - mercredi - vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h
Lundi - jeudi : 14h-17h Samedi : 9h - 12h30 (hors vacances scolaires)

DÉMARCHES EN LIGNE

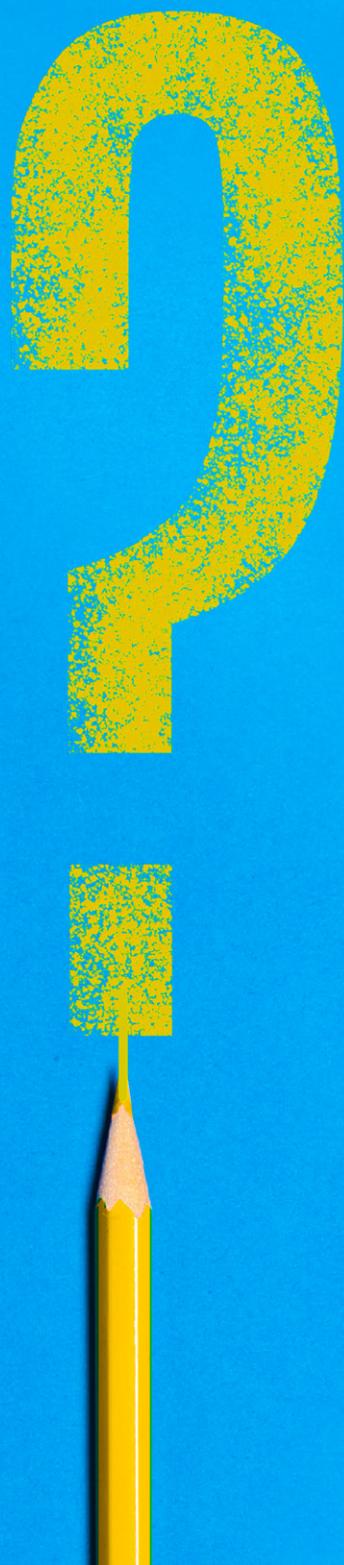
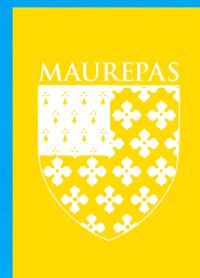
www.maurepas.fr

2022 : ANNÉE ÉLECTORALE

Le Président de la République sera désigné les dimanches 10 et 24 avril. Les députés seront ensuite choisis les dimanches 12 et 19 juin. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 2 mars 2022 en ligne et jusqu'au 4 mars par courrier ou en mairie pour la présidentielle et jusqu'au 4 et 6 mai pour les législatives. La carte électorale évolue avec l'ajout d'un QR code au le recto. Lorsqu'il est flashé, il permet d'accéder au site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47 Des modifications interviennent également pour les procurations. Un électeur pourra donner sa procuration à une personne inscrite sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Consultez le site www.maprocuration.gouv.fr La procuration est validée une fois que l'électeur s'est déplacé devant une autorité habilitée (policier, gendarme, agent consulaire).



BUDGET 6^e édition PARTICIPATIF



PROPOSEZ VOS IDÉES
du 15 février
au 12 mars
sur maurepas.fr

- > **L'art dans la ville**
- > **Les mobilités douces**
- > **L'embellissement de la ville**